

CACES®

Travail en hauteur

Habilitations électriques BT HT

AIPR

CATEC®

Secourisme

Amiante et risques chimiques



www.sp-forma.com

 Programme de formation

BO HOV BS BE

Manoeuvre

Habilitation électrique - Travaux d'ordre non électrique

Prérequis, publics, contenus, modalités et informations complémentaires de la formation



9.6



Taux de satisfaction du programme en 2024 sur 68 stagiaires formés

SP FORMA N° enregistrement : 76310945731
Certifié QUALIOP1 - FR063660-1 (Bureau Véritas)

Au Programme...

 14h00 de formation en initial ou 10h30 en recyclage

Formation théorique

- Connaissances générales
- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant sur le corps
- Les zones d'environnement
- Les titres d'habilitation
- Les équipements de protection
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Remplacement et raccordement
- Les matériels électriques BT et TBT
- Les risques spécifiques aux interventions BT
- Les mesures de prévention
- Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification)
- Les limites de l'habilitation BS BE Manœuvre
- La zone d'intervention
- La mise en sécurité d'un circuit
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement
- La rédaction des documents
- Respecter les consignes du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité

Formation pratique

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à l'intervention
- La mise hors service d'un équipement
- La manœuvre d'exploitation
- Le remplacement de fusibles, de lampes, d'accessoires d'un appareil d'éclairage
- Le remplacement d'un socle de prises de courant et d'interrupteurs
- Le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension
- Le réarmement d'un dispositif de protection, et le compte rendu de son activité.

Évaluation théorique et pratique

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
Cette formation est conforme à la norme NF C18-510.*

Objectifs

- Réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente et le réarmement de dispositifs de protection.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre ces interventions.
- Rendre compte de ses activités.

Public

Personnels d'exploitation, d'entretien ou polyvalents appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement, de manœuvre d'ordre non électrique et d'exploitation.

Pré-requis

- Compréhension écrite et orale du français.
- Connaissances des lois fondamentales de l'électricité et des techniques de remplacement et de raccordement des équipements électriques.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil est remis au stagiaire. Formation présentielle alternant théorie (diaporama, vidéos...) et exercices de mise en situation pratique.

Moyens techniques

Salle équipée de tableau, vidéoprojecteur. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension) et dispositifs de condamnation.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur. Les stagiaires sont évalués pour l'habilitation BS complétée par l'indice BE Manœuvre leur permettant les manœuvres d'exploitation.
- Une proposition d'habilitation électrique, établie sur les résultats de l'évaluation théorique et pratique du stagiaire, est transmise à l'employeur
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à contact@sp-forma.com

Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrons également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT - [ATOUI CAP](#), qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est recommandée tous les 3 ans.